

SAMEDI et DIMANCHE 6 et 7 JANVIER 2024

de 8h00 à fin des derniers matchs

TOURNOI NATIONAL B DE TENNIS DE TABLE À SAINTE-PAZANNE



1. Déclaration

La Pazenaise Tennis de Table organise le SAMEDI et DIMANCHE 6 et 7 JANVIER 2024 un tournoi NATIONAL pour les licenciés FFTT et affinitaires, au complexe des Fraîches à SAINTE PAZANNE. Grand parking sur place.

Attention, nouvelle adresse !

Les habitués de notre tournoi auront l'agréable surprise de voir que le tournoi se déroule dans la salle des Fraîches à Sainte Pazanne (suivre Piscine Municipale – L'Aquartz).

Le tournoi est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés « compétition » à la FFTT.

Le classement pris en compte sera celui de la phase 2 de la saison 2023-2024.

Ce tournoi comprendra les tableaux suivants selon les horaires indiqués et les dotations associées :

	N°	heure	Classement	Tarif	Joueurs max	Prix 1er	Prix 2ème	Prix 3ème	Prix 4ème	Prix 5 à 8
SAMEDI	A	8h30	899	8	72	80	35	20	20	10
	B	9h30	1299	8	72	100	40	20	20	10
	C	10h30	1799	8	48	150	70	30	30	10
	D	11h30	699	8	72	60	30	15	15	10
	E	13h00	1099	8	72	100	40	20	20	10
	F	14h00	Dames < 1499	8	48	100	40	20	20	10
	G	14h30	1499	8	48	100	40	20	20	10
	H	15h30	TS	8	48	250	100	40	40	15
DIMANCHE	I	8h30	799	8	72	60	25	15	15	10
	J	9h30	1199	8	72	100	40	20	20	10
	K	10h30	1599	8	48	150	70	30	30	10
	L	11h00	599	8	72	60	25	15	15	10
	M	12h00	Jeunes - 999	6	36	lots				
	N	13h00	999	8	72	80	35	20	20	10
	O	14h00	1399	8	48	100	40	20	20	10
	P	15h00	Non-Num	8	48	200	80	40	40	15

2. Dispositions générales de jeu

Ce tournoi se disputera sur 24 tables CORNILLEAU 640 et 740 dans une salle unique sonorisée par poules de trois joueurs au premier tour, qualifiant les deux premiers pour le tableau final.

Les aires de jeu seront intégralement fermées par des séparations et toutes de taille identiques.

Le comité d'organisation, avec l'accord du Juge-Arbitre, pourra apporter au présent règlement toutes modifications jugées indispensables au bon déroulement du tournoi. Les décisions du Juge-Arbitre seront sans appel. Le règlement sera celui de la F.F.T.T. (tenue réglementaire).

Chaque tableau se déroulera au meilleur des cinq manches de 11 points.

Tout joueur appelé pour disputer une partie pourra être scratché après le 3ème appel.

Afin de faciliter le bon fonctionnement de l'épreuve, il sera demandé au perdant d'arbitrer le match suivant.

Les balles blanches de diamètre 40 mm de marque CORNILLEAU agréées F.F.T.T. seront fournies par le club organisateur.

3. Participation et inscription

Tous les joueurs pourront participer au maximum à 2 tableaux par jour ne commençant pas à la même heure.

Les joueuses pourront participer au tableau « Dames » ainsi qu'à 2 tableaux mixtes par jour ne commençant pas à la même heure.

Sur accord du juge-arbitre, l'inscription au dernier tableau de chaque journée sera possible en cours de journée en cas d'élimination sur les autres tableaux et de places disponibles.

Les joueurs et joueuses de moins de 9 ans (poussines et poussins) ne pourront participer qu'aux tableaux "Jeunes".

Si le nombre d'engagés dans un tableau est insuffisant, la Pazenaïse Tennis de Table se réserve le droit de modifier le règlement :

- Moins de 24 joueuses ou joueurs : seules les places 1 à 4 seront récompensées conformément aux dotations prévues. La communication sera faite sur place.
- Moins de 12 joueuses ou joueurs : suppression du tableau en accord avec le juge-arbitre. La communication sera faite la veille au plus tard à tous les joueurs ou joueuses concernées et le remboursement effectué en totalité aux inscrit(e)s.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au vendredi 05 janvier 2024 à 16 heures par :

<https://www.helloasso.com/associations/pazenaïse-tennis-de-table/evenements/tournoi-national-pazenaïse-tt>

En cas de doute sur la validation de votre inscription sur le site HelloAsso ou de toute difficulté, merci de nous contacter par mail à tournoi@pazenaïsett.com. Nous pourrions trouver une solution à des cas particuliers.

En cas de tableau complet, une liste d'attente est possible en envoyant un mail à tournoi@pazenaïsett.com.

Le tirage au sort sera effectué la veille de chaque tableau à partir de 17h00, la séance est ouverte au public.

En cas d'inscription à au moins 3 tableaux, un bon d'achat de 3€ à l'espace restauration vous sera offert, bon à retirer à votre pointage sur place.

Chaque joueur devra se faire pointer à son arrivée, dans chaque tableau.

4. Juge-Arbitrage

Le Juge-Arbitre sera M. Jean-Yves LEMAN - JA3, assisté des membres du club dont des JA1 et arbitres régionaux. Ils feront également office de « spidman ». Les appels micros seront pris en charge par des bénévoles du club.

Les finales seront arbitrées par un bénévole.

5. Absence

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

6. Récompenses et prix

Des lots d'une valeur de **4 250 €** (dont coupes) récompenseront les vainqueurs des différents tableaux selon le détail indiqué dans le tableau page 1.

Les places 1 à 4 seront payées en espèces sauf les tableaux jeunes, dotés en lots.

Les places 5 à 8 seront payées soit en espèces, soit en lots de valeur équivalente de type bon d'achat chez Misterping.

16 coupes récompenseront les vainqueurs des tableaux. Ces coupes seront attribuées définitivement.

7. Restauration

2 points de restauration seront mis à disposition des joueuses, joueurs, accompagnateurs et public :

- Un espace boisson et restauration rapide sucrée pris en charge par les bénévoles de la Pazenaïse Tennis de Table. Une autorisation de débit de boisson temporaire est signée et consultable sur place par Madame la maire de Sainte Pazanne.
- Un espace restauration chaude sera assurée par le restaurant « Paz'Pizza » incluant Pâtes, crêpes et pizzas de 11h à 22h le samedi et de 11h à 17h le dimanche.

8. Responsabilité

La Pazenaïse TT décline toute responsabilité civile ou pénale en ce qui concerne les accidents corporels, défaillances physiques, ainsi que les vols, pertes, etc. dont pourraient être victimes les joueurs ou spectateurs. Toutes dégradations constatées seront à la charge du ou des auteurs.

9. Droit à l'image et approbation du règlement

La Pazenaïse Tennis de Table est soucieuse de votre droit à l'image.

Ainsi, tout participant autorise la Pazenaïse Tennis de Table à utiliser des photographies ou vidéos en plan large ne le mettant pas en valeur spécifiquement dans des cadres de reproduction, diffusion, publication ou édition par quelque moyen (Presse, internet, affiche future...) et ce sans aucune contrepartie financière.

Pour toute image ou vidéo vous faisant figurer « *au premier plan* » ou avec moins de 7 personnes sur la prise de vue, un accord écrit vous sera demandé avant toute utilisation.

La Pazenaïse Tennis de Table s'interdira autant que possible de faire figurer des joueurs mineurs sur ses communications, notamment sur les réseaux sociaux.

La participation au tournoi implique l'acceptation intégrale du présent règlement.

Homologué sous le N° XXX